

# GROUPE DE LA BANQUE AFRICAINE DE DEVELOPPEMENT



## **SOUDAN** **Note de synthèse pays – 2010/2011**

---

**DEPARTEMENT REGIONAL, EST II (OREB)**

*Octobre 2010*

## Table des matières

Sigles et abréviations

Cadre logique axé sur les résultats

1	Contexte .....	1
1.1	Introduction .....	1
1.2	Evolution politique.....	1
1.3	Evolution économique.....	2
1.4	Evolution sociale .....	3
1.5	Défis et potentialités.....	3
2	Relations de la Banque avec le Soudan .....	4
2.1	Portefeuille du Groupe de la Banque .....	4
2.2	Evolution des Arriérés .....	4
3	Activités des Donateurs et Coordination de l'aide .....	5
4.	Approche Stratégique de la Banque pour le Soudan .....	6
4.1	Proposition d'une approche de réengagement .....	6
4.2	Éligibilité aux ressources de la Facilité pour les Etats Fragiles (FEF).....	6
4.3	Dialogue sur les arriérés .....	7
4.4	Dialogue sur l'évolution politique et économique.....	7
4.5	Production du savoir.....	8
4.6	Appui au renforcement des capacités et à l'aide d'urgence .....	8
4.7	Suivi et étapes futures .....	9
4.8	Risques et mesures d'atténuation .....	9
5	Conclusions et Recommandations .....	10
5.1	Conclusions .....	10
5.2	Recommandations .....	10

Annexes

Annexe I : Soudan – Caracteristiques principales de l'accord de paix global (APG)

Annexe II : Soudan – Quelques Indicateurs Macroeconomiques, 2001 - 2010

Annexe III : Operations de reechelonnement et Indicateurs de soutenabilite de la dette

Annexe IV : Relations avec les Institutions de Bretton Woods

Annexe V: Eligibilité du Soudan au Pilier FEF I et II : Evaluation Préliminaire

Annexe VI : Soudan: Carte Administrative

Annexe VII : Soudan – Indicateurs Macroeconomiques Choisis

## Sigles et abréviations

APG	:	Accord de paix global
BAD	:	Banque africaine de développement
BOS	:	Banque du Soudan
CBOS	:	Banque centrale du Soudan
CBPRGG	:	Programme de renforcement des capacités institutionnelles pour la réduction de la pauvreté et la bonne gouvernance
CDMT	:	Cadre de dépenses à moyen terme
DDP	:	Document de dialogue pays
DSRP	:	Document de stratégie de réduction de la pauvreté
ECBF	:	Equipe conjointe des bailleurs de fonds
EES	:	Etudes économiques et sectorielles
EPIP	:	Evaluation politique et institutionnelle du pays
FAE	:	Facilité africaine de l'eau
FEF	:	Facilité en faveur des Etats fragiles
FMI	:	Fonds monétaire international
FAD	:	Fonds africain de développement
FFMD	:	Fonds fiduciaire multi-donateurs
GoNU	:	Gouvernement d'union nationale
GoSS	:	Gouvernement du Sud-Soudan
IBW	:	Institutions de Bretton Woods
IED	:	Investissements étrangers directs
IFI	:	Institutions financières internationales
IGAD	:	Autorité intergouvernementale pour le développement
IMAD	:	Initiative multilatérale d'allègement de la dette
MoFNE	:	Ministère des Finances et de l'Economie nationale
MIC	:	Ministère de la Coopération internationale
OMD	:	Objectifs du millénaire pour le développement
ONG	:	Organisation non gouvernementale
PNUD	:	Programme des Nations Unies pour le développement
SDG	:	Livre soudanaise
UC	:	Unité de compte
UNAMID	:	Mission conjointe des Nations Unies et de l'Union africaine
USAID	:	Agence des Etats-Unis pour le développement international
VAN	:	Valeur actualisée nette

Le présent rapport a été rédigé par une équipe comprenant M. Solomane Koné (Spécialiste en Chef Economie, OREB et Chef d'équipe) et M. M.A. Ojelade (Consultant Macro-économiste). Ont contribué à la préparation du rapport : MM. Famara Jatta (Représentant Résident, SDFO), Andoh O. Mensah (Chargé de programme pays principal, SDFO), Basil Jones, (Chargé de renforcement des capacités principal, OFSU) et Suwareh Darbo (Economiste-pays principal, OREB).

## Soudan : Cadre d'activités axé sur les résultats

Contributions / Activités	Résultats attendus	Population cible	Indicateurs de performance	Délai	Hypothèses / Risques
<p><b>Dialogue sur les arriérés</b></p> <p><b>Dialogue sur l'évolution politique et économique</b></p> <p><b>Etudes économiques et sectorielles</b></p> <p><b>Initiative actuelle de renforcement des capacités</b></p> <p>- Renforcement des capacités institutionnelles pour la réduction de la pauvreté et la bonne gouvernance (PRCI-RPBG)</p> <p>- Appui du Pilier III de la FEF</p> <p><b>Initiatives prévues de renforcement des capacités (4,48 millions d'UC; 1,3 million d'UC engagés) – Opérations du Pilier III de la FEF</b></p> <p><u>Sud Soudan</u></p> <p>Appui au Centre gouvernemental de formation en comptabilité (GATC)</p> <p>Assistance technique, EES</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accord sur une stratégie et un plan d'apurement des arriérés</li> <li>- Un consensus politique et la stabilité macroéconomique sont réalisés</li> <li>- Les discussions sur la résolution du problème de la dette ont débuté</li> <li>- Les parties prenantes parviennent à un consensus sur les défis du développement du Soudan</li> <li>- Des études économiques et sectorielles cruciales sont identifiées et adoptées</li> <li>- Identification de l'orientation des réformes macroéconomiques et du programme de prêt</li> <li>- Le dialogue politique et la stratégie de réduction de la pauvreté sont très cohérents</li> <li>- Certains instruments stratégiques et politiques clés sont développés</li> <li>- La capacité de mise en œuvre des principales institutions nationales du Nord et du Sud est renforcée en matière de réformes macroéconomiques et de bonne gouvernance en vue de l'éradication de la pauvreté.</li> <li>- Amélioration de la capacité de prestation de services</li> <li>- Des EES sont réalisées sur les principaux défis en matière économique et de gestion des finances publiques au Sud Soudan</li> <li>- Renforcement des capacités en matière de gestion des finances publiques</li> <li>- Amélioration de la conception et de l'exécution des politiques, à travers la mise en œuvre des recommandations des études et des séminaires</li> </ul>	<p>Gouvernement du Soudan</p> <p>Population du Soudan</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un plan d'apurement des arriérés est disponible</li> <li>- Au moins 2 grandes réunions et conférences consultatives sont tenues avec la participation active de la Banque</li> <li>- Au moins 2 consultations avec les IBW</li> <li>- Finalisation et publication du Document de travail sur le renforcement avec le Soudan</li> <li>- Achèvement d'au moins deux des études basées sur l'enquête sur les ménages identifiées</li> <li>- Réalisation de l'évaluation/revue politique et économique nationale</li> <li>- Des enquêtes de référence auprès des ménages (Sud &amp; Nord) sont achevées et leurs résultats publiés</li> <li>- Finalisation du DSRP</li> <li>- Renforcement des capacités de 22 départements ministériels et de 9 institutions connexes, ainsi que de 10 Etats du Sud Soudan;</li> <li>- Construction de centres de formation;</li> <li>- Mise en place d'un système d'information sur la passation des marchés ;</li> <li>- Renforcement de la gestion financière et la passation des marchés au niveau des projets.</li> <li>- EES sur la croissance, la réduction de la pauvreté, les impôts, les acquisitions, la gestion des finances publiques et la collecte des recettes non pétrolières</li> <li>- Elaboration de la politique, de la loi et du règlement régissant les marchés publics</li> <li>- Nombre de projets émanant des études</li> <li>- Amélioration de la qualité des comptes et réduction significative du temps de préparation</li> <li>- 117 cours de formation en comptabilité publique et en gestion des finances publiques dispensés à 2000 agents de placement à travers le GATC</li> </ul>	<p><b>4<sup>e</sup> trimestre de 2010-2011</b></p>	<p><u>Hypothèse:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Adhésion aux réformes</li> <li>- Coordination des donateurs</li> <li>- Nécessité de mobilisation de ressources additionnelles au cas où l'apurement des arriérés fait recours au Pilier II de la FEF, car non-prévu dans scénario du FAD-XII</li> <li>- Participation accrue à l'élaboration des stratégies et programmes conçus, adoptés et pilotés localement</li> </ul> <p><u>Risque:</u></p> <p>Non adhésion aux réformes</p>

Contributions / Activités	Résultats attendus	Population cible	Indicateurs de performance	Délai	Hypothèses / Risques
<p>Département de la gestion de la trésorerie</p> <p><u>Renforcement des capacités Eau &amp; Assainissement au Darfour</u></p> <p><b>Aide d'urgence: en cours : Assistance aux écoles affectées par les inondations dans l'Etat de Khartoum (1 million de dollars EU)</b></p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sensibilisation à la crise de l'eau au Darfour</li> <li>- Mise en place d'une Plateforme internationale coordonnée visant à apporter une réponse à la crise de l'eau au Darfour</li> <li>- Le retour à l'état normal permet d'offrir du matériel et des infrastructures à des écoles ciblées de l'Etat de Khartoum</li> <li>- Garantir la santé et la sécurité aux écoliers âgés de moins de 12 ans (écoles primaires &amp; niveau inférieur) dans les couches les plus pauvres de la communauté.</li> </ul>	<p>Etat de Khartoum</p> <p>Ecoliers des zones ciblées</p>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Un Conseiller est détaché au Ministère des Finances; des séminaires sont organisés et des études menées; un projet de règlement est produit en matière de gestion financière et de responsabilisation</li> <li>- Recrutement d'un spécialiste intergouvernemental en matière de gestion des finances publiques; Assistance technique à la Direction de la comptabilité</li> <li>- Au moins une conférence internationale est organisée sur la crise de l'eau au Darfour avec la participation active de la Banque; adoption d'un plan d'action</li> <li>- Des études géophysiques et connexes sont effectuées</li> <li>- Mise en œuvre d'un projet pilote d'eau à petite échelle</li> <li>- 50 salles de classes sont totalement réhabilitées et les fournitures scolaires sont apprêtées pour l'année scolaire</li> <li>- 20 salles de classe sont remises à niveau</li> </ul>	<p><b>2010-2011</b></p>	

# 1. CONTEXTE

## 1.1 Introduction

1.1.1 La présente Note de synthèse pays vise à informer le Conseil d'administration des récents développements intervenus au Soudan, des défis, et à fournir un cadre de programmation à court terme pour l'utilisation des ressources du Pilier III de la Facilité en faveur des Etats fragiles (FEF). La Note fournit aussi des informations actuelles sur les relations du Groupe de la Banque avec le Soudan, notamment sur la question des arriérés et le renforcement des capacités.<sup>1</sup>

1.1.2 L'Accord global de paix (APG),<sup>2</sup> signé en janvier 2005, a ouvert la voie à la formation d'un Gouvernement d'union nationale (GoNU) et du Gouvernement du Sud Soudan (GoSS) en vue de la mise en place d'un système confédéral de gouvernement, sur la base du modèle «un pays, deux systèmes». Une Constitution nationale intérimaire, adoptée en juillet 2005, a mis en place un système décentralisé de gouvernement. L'APG, prévu pour six années, compte plus de cinq ans de mise en œuvre. Des progrès ont été réalisés, notamment le cessez-le-feu, le partage du pouvoir et la tenue des élections présidentielles et parlementaires. Au plan économique, le pays a renoué avec la stabilité macroéconomique, ce qui a contribué à soutenir la croissance du PIB réel. Cependant, des défis majeurs demeurent, à savoir la montée des tensions politiques et des risques d'insécurité à l'approche du referendum de janvier 2011, le poids de la dette extérieure, les déficits en matière de capacités et la pauvreté généralisée, notamment au Sud Soudan.

1.1.3 Au cours des dernières années, la communauté internationale a intensifié ses efforts de réengagement au Soudan. Ces efforts sont fondés sur la nécessité de s'engager dans la prévention et l'atténuation des conflits violents, d'appuyer les réformes en cours et d'aider à relever les principaux défis du Soudan. La Banque a contribué aux initiatives internationales de promotion du dialogue. Depuis 2006, elle s'est engagée dans un processus de dialogue avec le Soudan sur l'apurement des arriérés, la production du savoir et le renforcement des capacités; ce qui constitue un préalable aux appuis financiers indispensables pour son développement. Dans cette phase finale de mise en œuvre de l'APG, la Banque renforcera ses efforts dans ces domaines, en vue d'assurer un processus de réengagement coordonné et opportun. Cela facilitera l'identification des secteurs prioritaires nécessitant un appui dans le cadre de la reconstruction du pays.

## 1.2 Evolution politique

1.2.1 Plus de cinq ans après la signature de l'APG, le Soudan opère encore lentement la transition de la gestion du conflit Nord-Sud à la création des conditions propices pour un développement en faveur des pauvres. L'agenda politique est guidé par la mise en œuvre de l'APG. Les élections présidentielle et parlementaire ont pu se dérouler dans les délais impartis. Les résultats des élections d'avril 2010 ont confirmé la victoire des Présidents sortants, laissant ainsi le paysage politique inchangé pour le moment. Le Soudan se trouve à la croisée des chemins dans son évolution historique, marquée par l'organisation des deux référendums sur le Sud Soudan et la région d'Abyei. La situation politique continue d'être volatile, avec la montée des tensions entre les partenaires de l'APG et des risques d'insécurité dans le contexte des referendums et la période post-référendaire.<sup>3</sup>

1.2.2 La crise non résolue du Darfour continue de peser lourdement sur les relations de Khartoum avec la communauté internationale. Des avancées ont été enregistrées en 2009 sur les plans humanitaire et sécuritaire au Darfour et les pourparlers de paix de Doha. Cependant, toutes les parties

---

<sup>1</sup> Le dernier DDP du Soudan (ADB/BD/WP/2006/57-ADF/BD/WP/2006/49) a été approuvé par le Conseil en juillet 2006. La période Post-référendaire, à partir de 2011, quel que soit le résultat, marquera le début d'une nouvelle dynamique politique, qui nécessitera la préparation d'une stratégie et d'un document de programmation approprié de la Banque.

<sup>2</sup> Les principaux éléments de l'Accord de paix global de 2005 (APG) sont présentés à l'annexe I.

<sup>3</sup> Les zones de protocoles (Sud Kordofan, Nile Bleu et Abyei) constituent des sources potentielles de conflit. Ces zones ont été durement frappées par les décennies de guerre et ont été confrontées à des défis uniques, notamment le retour des réfugiés, la pauvreté généralisée, l'insécurité et le manque d'infrastructures de base.

prenantes doivent encore fournir des efforts concertés afin de s'engager dans des négociations pour une paix plus globale. L'implication récente de la communauté internationale a donné une nouvelle impulsion au processus de paix.

1.2.3 Par ailleurs, les progrès enregistrés dans les pourparlers de paix du Darfour peuvent être hypothéqués par la crise de l'eau. La quête de l'eau et les pâturages ont historiquement été des sources de conflits intertribaux entre les fermiers et les peuples nomades du Darfour. Toutefois, le conflit a pris une nouvelle dimension avec l'implication des groupes rebelles dans la lutte de pouvoir. Il y a donc lieu de mettre en place un cadre global de résolution du conflit qui prenne en compte les droits communaux et les relations intertribales pour une paix durable.<sup>4</sup>

### 1.3 Evolution économique

1.3.1 Le Soudan a mis en œuvre un éventail de réformes macroéconomiques et structurelles au cours de la décennie écoulée, au titre de programmes de référence successifs du FMI (SMP). Ces réformes ont comporté l'adoption des réformes bancaires, la libéralisation du système de change, et d'autres mesures structurelles. Elles ont permis au Soudan de restaurer la stabilité macro-économique et financière, créant ainsi les conditions propices à une croissance soutenue.

1.3.2 **La croissance du PIB réel** est tirée principalement par une forte production pétrolière, l'augmentation des flux d'investissements directs étrangers (IDE) et, dans une certaine mesure, les investissements publics. Cependant, la crise économique mondiale et la baisse des prix sur les marchés internationaux ont entraîné un ralentissement du taux de croissance du PIB réel, qui est passé de 6,8% en 2008 à 4,5% en 2009 (cf. Annexe II). Grâce au redressement des cours du baril de pétrole, de l'économie mondiale, des flux d'IDE ainsi que des réformes en cours, le taux de croissance du PIB réel devrait rebondir à 5,5% en 2010. Le taux moyen annuel d'inflation a chuté de 14% en 2008 à 11% en 2009, et devrait se situer autour de 10% en 2010.<sup>5</sup>

1.3.3 La **performance budgétaire** s'est améliorée en 2009, imputable aux efforts de recouvrement déployés par l'administration fiscale et douanière et la forte réduction des dépenses (sauf celles relatives aux subventions sur les transferts et le carburant). Le déficit global hors pétrole (base engagements) s'est réduit, passant de 8,7% du PIB en 2008 à 4,8% en 2009 et devrait se situer à 2,9% en 2010. La situation budgétaire du GoSS est plus préoccupante, liée à sa forte dépendance des recettes pétrolières et de la faiblesse des capacités dans la gestion des finances publiques.<sup>6</sup>

1.3.4 Le **déficit du compte courant extérieur** a atteint 11,5% du PIB en 2009, malgré la baisse des importations. Le redressement des prix du pétrole pendant le second semestre de 2009 n'a pas pu compenser entièrement la chute annuelle des recettes pétrolières.<sup>7</sup> Les réserves internationales nettes de la Banque centrale ont baissé de 980 à 390 million de \$E.U. entre 2008 et 2009. Face à cette situation, la Banque centrale a introduit en juin 2009 de nouvelles restrictions pour l'achat de devises fortes. En 2010, le déficit du compte courant extérieur devrait se rétrécir à 8,5% du PIB. Les réserves internationales devraient rebondir à 950 millions de \$E.U.

1.3.5 Malgré la hausse des emprunts non concessionnels, la structure de la **dette extérieure** du Soudan reste globalement inchangée depuis l'an 2000 (cf. Annexe III). En terme nominal, la dette extérieure totale s'élève à 35,7 milliards de \$E.U. à fin 2009. La part des créanciers bilatéraux officiels représente 68,8%, dont 31,4% pour le Club de Paris. Les institutions multilatérales

<sup>4</sup> Une délégation de la Mission conjointe des Nations-unies et de l'Union africaine (UNAMID) au Darfour a visité la Banque en juin 2010 pour discuter de la nécessité d'un effort de mobilisation internationale des ressources en vue de résoudre la crise de l'eau au Darfour.

<sup>5</sup> Statistiques des Perspectives de l'économie mondiale du FMI

<sup>6</sup> Les recettes pétrolières constituent plus de 98% des recettes publiques du Sud-Soudan.

<sup>7</sup> FMI, Article IV Consultation, 2010

représentent 14,8%, le reste étant dû aux banques commerciales et aux fournisseurs (16,5%).<sup>8</sup> Les ratios de la dette du pays ont atteint des proportions insoutenables, avec une VAN de la dette sur les exportations de plus de 200% en 2009, largement au-dessus du seuil PPTTE (150%). De nouveaux emprunts ou l'aval de la dette non concessionnelle pourrait compromettre davantage la viabilité de la dette et retarder la participation des créanciers à une éventuelle opération d'allègement de la dette.<sup>9</sup>

## 1.4 Evolution sociale

1.4.1 Malgré l'immense potentiel du Soudan en ressources naturelles et la croissance soutenue au cours des dernières années, les indicateurs sociaux demeurent faibles. Au niveau de l'Indice de développement humain 2009, le Soudan a été classé à la 150<sup>e</sup> position sur 182 pays, classement globalement inchangé par rapport à 1999 (147<sup>e</sup> sur 174 pays). La performance dans le secteur social a été très affectée par la guerre civile et les problèmes de gouvernance qui en découlent. La croissance économique robuste de la dernière décennie n'a pas été suffisamment généralisée pour avoir un impact net positif sur **la pauvreté**. La dévolution de la responsabilité des services sociaux aux Etats fédérés a entraîné la dégradation des services au niveau plan local, du fait du manque de capacités institutionnelles et humaines, ainsi que de financement adéquat.

1.4.2 Des disparités régionales prévalent au niveau de la quasi-totalité des **Objectifs du millénaire pour le développement (OMD)**, tels que l'insécurité alimentaire, l'accès aux services de santé de base, à l'eau et l'assainissement. Les conflits engagés sur les trois fronts (Est, Ouest et Sud) et les déplacements internes de civils se sont soldés par l'insécurité alimentaire dans certaines régions du pays, et continuent de causer des souffrances et de lourdes pertes en vies humaines.<sup>10</sup> La pauvreté est particulièrement élevée dans les Etats du Sud et de l'Ouest.<sup>11</sup> D'immenses disparités en matière de développement existent entre le Nord et le Sud, avec des situations régionales précaires dans les Etats frontaliers tels que le Sud Kordofan, le Nil bleu, Abyei et la Mer rouge. Le secteur agricole, qui fournit plus de 70% des moyens de subsistance à la population du Sud, a plutôt été négligé jusqu'à une date récente, bien qu'il contribue pour près d'un tiers au PIB.<sup>12</sup> Les discriminations à l'égard des femmes en matière de salaire, d'emploi et de prise de décisions sont des sujets de préoccupation.

## 1.5 Défis et potentialités

1.5.1 Le processus de **décentralisation**, mis en œuvre en vue d'éliminer certaines disparités régionales dans le pays, a mis en exergue des problèmes de **déficit de capacités** (institutionnelle, ressources humaines et physiques), phénomène courant dans la plupart des pays sortant d'un conflit. La situation s'avère plus critique aux niveaux du GoSS, des Etats et au plan local.<sup>13</sup> La plupart des Etats font face à de sérieux problèmes de gestion des finances publiques (GFP), caractérisé par des faiblesses en matière de responsabilité, de communication de l'information financière, ainsi que l'inefficacité du contrôle et l'absence de transparence. Ce problème a été accentué par la complexité du **système de gouvernance** ainsi que la faible coordination interministérielle et intergouvernementale. En outre, chacun des 25 Etats dispose de son propre Conseil législatif, de son autorité de collecte d'impôts, en plus de la taxe fédérale. Cette situation rend difficile, même pour le

<sup>8</sup> Au cours des années 1979, 1981, 1983 et 1984, respectivement, le Soudan a conclu des accords de rééchelonnement avec les membres du Club de Paris couvrant 100% de sa dette, avec des délais de grâce de plus de 6 ans. Cependant, il n'a pas pu les exécuter, car ils n'impliquaient aucune exemption pour le principal ou les intérêts.

<sup>9</sup> Programme de référence du FMI pour 2009-2010.

<sup>10</sup> Avec une population estimée à 41,9 millions d'habitants en 2010, le Soudan est caractérisé par une grande diversité géographique et religieuse, et son paysage multiculturel, multiethnique et multilinguistique avec 134 langues répertoriées.

<sup>11</sup> Au Sud Soudan, l'incidence de la pauvreté varie de 25% dans le Haut Nil à 75% à Bahr El Ghazal Nord (NBHS, 2009).

<sup>12</sup> Le taux de chômage officiel avant la crise était de 20%, le secteur agricole étant le principal employeur, alors que le secteur industriel employait moins de 10% de la main d'œuvre. Depuis les années 1990, l'on a enregistré une forte expansion du secteur informel et une prolifération de petits employeurs.

<sup>13</sup> Le Sud du Soudan compte dix Etats qui formaient les anciennes provinces de l'Equateur (Equateur centre, Equateur Est et Equateur Ouest), de Bahr el Ghazal (Bahr el Ghazal du Nord, Bahr el Ghazal de l'Ouest, Lakes, et Warrap), et du Haut Nil (Jonglei, Unity, et Upper Nile).

gouvernement fédéral, le contrôle effectif de l'utilisation des allocations budgétaires et des activités de mobilisation des recettes.

1.5.2 La **dette extérieure** reste élevée et insoutenable. La **pauvreté** est généralisée, notamment au Sud- Soudan. Un autre défi majeur concerne **les disparités régionales** importantes dans l'allocation des investissements, les soins de santé, l'éducation et les industries. Les **personnes déplacées** du Sud vivant au Nord sont estimées à 4 millions environ. Les répercussions sociales et économiques de la vague actuelle et future des réintégrations constituent un souci majeur. Un des défis consistera à reconstituer les facteurs de production et à fournir les services de base, en particulier dans un environnement composé de communautés pastorales au Sud, habituées à la gestion de leurs affaires de manière quasiment isolée de toute forme d'autorité publique.

1.5.3 Les **perspectives économiques** du Soudan comportent des défis à relever. Les perspectives à court terme seront affectées par les incertitudes liées au referendum et au risque de conflits entre les factions. Les perspectives à moyen terme dépendront de la résolution rapide des incertitudes politiques, ainsi que des questions institutionnelles et de gouvernance. Les immenses disparités régionales devront faire l'objet d'une attention urgente. Les besoins en matière de reconstruction et de développement seront considérables et nécessiteront des appuis extérieurs. Par ailleurs, il est urgent d'accélérer les efforts visant la diversification de l'économie, en raison notamment d'un déclin prévisible de la production pétrolière en l'absence de découverte de nouveaux gisements. Les immenses ressources naturelles et les riches terres agricoles sont parmi les potentialités latentes. La reprise et la croissance du secteur agricole contribueraient à la diversification de l'économie et revitaliseraient les zones rurales. L'objectif final est de réduire la pauvreté par le biais d'une croissance tirée par le secteur privé. Les principales entraves devront être levées, notamment les coûts élevés liés au climat des affaires, la faiblesse des institutions, les infrastructures inadaptées et les obstacles administratifs encombrants.

## 2. RELATIONS DE LA BANQUE AVEC LE SOUDAN

### 2.1 Portefeuille du Groupe de la Banque

2.1.1 Le Groupe de la Banque a débuté ses opérations de prêt au Soudan en 1971, et a appuyé divers secteurs, y compris le renforcement des capacités, l'assistance technique et les aides d'urgence. Depuis 1995, peu d'activités d'investissements, dont le pays a tant besoin, ont été entreprises, en raison de la situation des arriérés. La Banque a toutefois maintenu le dialogue avec le Gouvernement.

2.1.2 Les opérations en cours dans le pays sont : (i) Projet de renforcement des capacités institutionnelles pour la réduction de la pauvreté et la bonne gouvernance (PRCI-RPBG), approuvé en mars 2007 pour 9,62 millions d'UC sous forme de don du FAD ; (ii) Dons du Pilier III de la FEF au titre de l'appui à diverses activités de renforcement des capacités et d'assistance technique au Sud-Soudan. En outre, une Assistance d'urgence à l'État de Khartoum en faveur des écoles affectées par les inondations a été approuvée en juillet 2010 pour 1 million de \$E.U. Cette assistance vise à répondre aux besoins urgents des victimes des inondations, notamment les élèves issus des couches sociales défavorisées.

2.1.3 Le PRCI-RPBG appuie des activités à la fois dans le Nord (30 %) et dans le Sud (70 %). Trois principaux résultats sont attendus, à savoir la réalisation d'enquêtes auprès des ménages, préparation du Document de stratégie de réduction de la pauvreté (DSRP) et des actions multiformes de renforcement des capacités au niveau des États. Le PRCI-RPBG, dont 51,3 % des fonds ont déjà été décaissés, doit s'achever en décembre 2011. L'Enquête auprès des ménages a été finalisée pour le Sud (juin 2010) et le Nord (octobre 2010). La consolidation des données du Nord et du Sud est en cours. L'enquête est une réalisation majeure dans ce sens qu'elle a permis de collecter de précieuses données qui avaient été inexistantes au cours des trois dernières décennies. L'appui fourni au GoSS

au titre du Pilier III de la FEF a visé les études économiques et sectorielles ainsi que le renforcement des capacités, notamment des études et séminaires, l'assistance technique et des actions de formation.

## 2.2 Évolution des arriérés

2.2.1 **Dès le déclenchement de la guerre civile en 1983**, le Soudan a commencé à accumuler des arriérés vis-à-vis du FMI (1984), de la Banque mondiale (1993) et de la BAD (1995). A fin septembre 2010, les arriérés du Soudan vis-à-vis de la Banque s'élevaient à 174,8 millions d'UC (soit 263,8 millions de E.U.)<sup>14</sup>, montant de loin inférieur à ses arriérés vis-à-vis du FMI et de la Banque mondiale qui s'élèvent à fin 2009, respectivement à 1,6 milliards de \$E.U. et 0,6 milliard de \$E.U. Étant donné que le pays fait face à de nombreux défis économiques et sociaux, la reprise totale des opérations de la Banque, après règlement des arriérés, aurait un impact positif.

Soudan : Arriérés vis-à-vis du Groupe de la BAD au 30 septembre 2010 (milliers d'UC)			
	Total	Principal	Intérêts et commissions
FAD	67485,7	45537,0	19948,7
BAD	107307,5	55125,1	52182,4
<b>Total</b>	<b>174793,2</b>	<b>102662,1</b>	<b>72131,1</b>

## 3. ACTIVITES DES DONATEURS ET COORDINATION DE L'AIDE

2.2 Après la signature de l'APG, l'engagement de la communauté internationale a pris de l'ampleur, à travers notamment diverses conférences et réunions des bailleurs de fonds. L'objectif principal est de jeter les bases d'un programme à court et long terme visant à soutenir le processus de paix, la résolution du problème de la dette extérieure et des arriérés, ainsi que la reconstruction post-conflit. La plupart des partenaires au développement traditionnels du Soudan continuent à mener des activités dans le pays, avec une présence plus forte dans le Sud.

3.2 Au niveau national, la coordination de l'aide est assurée par deux ministères. Le Ministère de la coopération internationale (MCI) assure le suivi des dons des partenaires bilatéraux et multilatéraux. Le Ministère des finances et de l'économie nationale traite avec les institutions financières multilatérales (BAD, Banque mondiale et FMI).

3.3 Une Équipe conjointe des bailleurs de fonds (ECBF)<sup>15</sup> travaille avec d'autres donateurs dans le but d'aider le GoSS à faire face à la crise liée à la gestion budgétaire. Cette équipe est également membre du Groupe de travail<sup>16</sup> créé en 2008, dans le but d'arriver à un Accord de partenariat entre le GoSS et les bailleurs de fonds. L'Accord a été formulé sous la forme d'un cadre de résultats à responsabilité mutuelle, le GoSS et les bailleurs de fonds s'engageant à assurer le suivi de la mise en œuvre des réformes.<sup>17</sup> L'ECBF s'intéresse aussi aux efforts liés à la stratégie de croissance, et a invité la BAD à joindre ses efforts avec d'autres bailleurs intéressés afin de faire avancer ce processus au niveau des États. Le Groupe de travail supervise également la mise en œuvre du Fonds fiduciaire multi-donateurs.<sup>18</sup> Les discussions sont également en cours dans le but d'apporter une solution au conflit du Darfour, y compris la crise de l'eau.

3.4 La coordination de l'aide au Sud-Soudan est efficace, avec un système de groupes thématiques bien établi. Les partenaires au développement présents à Juba incluent notamment le PNUD, la Banque mondiale, les bailleurs bilatéraux par le biais de l'Équipe conjointe des

<sup>14</sup> Un accord avait été conclu en 2003 avec le Gouvernement visant à effectuer des versements symboliques mensuels de 500.000 dollars EU. Le total des versements effectués auprès de la Banque à cette date, soit l'équivalent de 13,5 millions de dollars EU, n'a pas suffi à stabiliser les arriérés, étant donné que de nouveaux paiements arrivent à échéance pour un montant moyen de 10-12 millions d'UC par an.

<sup>15</sup> Représente le Canada, le Danemark, les Pays-Bas, la Norvège, la Suède et le Royaume-Uni.

<sup>16</sup> Équipe conjointe des bailleurs de fonds, la Banque mondiale et l'ONU

<sup>17</sup> L'Accord a été approuvé par le GoSS et la communauté des bailleurs de fonds actifs dans le sud en juin 2009.

<sup>18</sup> On distingue le FFMD- national et le FFMD-Sud qui est administré par la Banque mondiale.

bailleurs, le DfID, l'USAID, parmi d'autres. La BAD contribue activement au dialogue et à la coordination sur le terrain avec les autres partenaires à travers son Bureau national basé à Khartoum. Par ailleurs, il convient de noter que la Banque a activement participé à la Mission d'évaluation conjointe du Darfour en juillet 2006 et a codirigé avec la Banque mondiale les conclusions des travaux sur la reconstruction et le développement.

3.5 Une réunion des bailleurs, récemment tenue à Bruxelles en Septembre 2010, a approuvé le Plan national de développement 2011-2013 et 19 fonctions clés en matière de gouvernance pour le Sud Soudan, parmi lesquelles 7 ont été jugées prioritaires. Ces 7 fonctions clés concernent le leadership au niveau de l'exécutif, la primauté du droit, l'application de la loi, la sécurité, l'administration publique, la gestion fiduciaire et les ressources naturelles. Cependant, les bailleurs ont souligné la nécessité d'une obligation mutuelle de rendre compte basée sur l'Accord de partenariat de Juba. Ils encouragent le GoSS à améliorer la transparence et la gestion des fonds publics, renforcer la lutte contre la corruption ainsi que les efforts de paix et de réconciliation. La diaspora est appelée à jouer un rôle majeur. Toutes ces questions seront débattues lors de la Table ronde prévue à Juba (Sud Soudan) à la mi-novembre 2010. Par ailleurs, lors de la Table ronde des partenaires au développement sur le Soudan, tenue à Washington<sup>19</sup> en Octobre 2010, les bailleurs se sont engagés à renforcer la coordination sur les questions relatives aux défis du développement du Soudan, y compris la question de la dette extérieure et des besoins de renforcement des capacités au Sud Soudan en rapport notamment avec les 7 priorités en matière de gouvernance.

## **4. APPROCHE STRATEGIQUE DE LA BANQUE POUR LE SOUDAN**

### **4.1 Proposition d'une approche de réengagement**

4.1.1 La Banque ne peut pas reprendre ses opérations ordinaires au Soudan à cause du non-règlement des arriérés. Cependant, la stratégie de la Banque consistera à soutenir les efforts de dialogue avec le Soudan qui porteront sur le suivi de la situation politique et économique, la question des arriérés et de la dette extérieure ainsi que le renforcement des capacités. La Banque renforcera ses travaux analytiques, ainsi que de production et de diffusion de la connaissance qui serviront à la conception d'un plan crédible de reprise entière des opérations au Soudan.

4.1.2 L'assistance financière de la Banque au Soudan sera limitée aux instruments qui ne sont pas affectés par la question des arriérés, essentiellement à travers le Pilier III de la FEF (4,48 millions d'UC), et dans une certaine mesure, la Facilité africaine de l'eau (FAE) dont le plafond est fixé à 2 millions d'euros par intervention, le Fonds spécial de secours (FSS) dont le plafond est fixé à 1 million de dollars par intervention.

### **4.2 Éligibilité aux ressources de la Facilité pour les Etats Fragiles (FEF)**

4.2.1 Le Soudan fait partie des vingt pays membres régionaux (PMR) identifiés comme États fragiles au début du cycle du FAD-11 en 2008. Dans l'exercice d'évaluation des politiques et des institutions du pays (EPIP) par la Banque mondiale et la BAD, le pays avait alors obtenu une note moyenne harmonisée de 2,53, qui était inférieure au seuil de 3,2<sup>20</sup>. La notation moyenne EPIP harmonisée du Soudan en 2009 ressort à 2,50, signifiant qu'il continue d'être classé comme un pays fragile. Le Soudan a obtenu une allocation de ressources au titre du Pilier III de la FEF.

4.2.2 L'allocation totale du pilier III pour le Soudan s'élève à 4,48 millions d'UC, dont 1,3 million d'UC ont été engagés pour soutenir le renforcement des capacités dans les domaines prioritaires au Sud-Soudan.<sup>21</sup> Les Directives sur l'administration des opérations du programme d'assistance technique et de renforcement des capacités (ARC) du Pilier III, approuvées en juin 2010, réaffirment

<sup>19</sup> Les discussions à la Table ronde de Washington sur le Soudan ont porté sur la période post-référendaire, la soutenabilité de la dette, le Darfour et les engagements de la communauté internationale, notamment dans le développement des capacités.

la nécessité d'un document de programmation approprié. La présente Note de synthèse pays vise à combler ce vide dans le cas du Soudan.

4.2.3 Les ressources non engagées du Pilier III du Soudan à fin septembre 2010 s'élèvent à 3,18 millions d'UC. Celles-ci serviront essentiellement à soutenir l'assistance technique et le renforcement des capacités dans la gestion des finances publiques au Sud-Soudan, en cohérence avec les domaines prioritaires identifiés en coordination avec les autres partenaires. La prise en compte de la crise de l'eau au Darfour pourrait aussi être envisagée dans le cadre d'une initiative internationale visant à contribuer à la résolution durable du conflit.

4.2.4 Les arriérés peuvent être réglés à travers le guichet d'apurement des arriérés (Pilier II) de la FEF qui vise principalement à fournir un financement partiel aux États fragiles sortant d'un conflit et remplissant les conditions requises, afin qu'ils règlent leurs arriérés vis-à-vis du Groupe de la Banque. L'éligibilité du Soudan au Pilier II de la FEF devrait être déterminée formellement en coordination avec les institutions de Bretton Woods, en particulier dans un cadre général qui inclut l'éligibilité à l'Initiative en faveur des pays pauvres très endettés (PPTE)/Initiative d'allègement de la dette multilatérale (IAMD).<sup>22</sup>

### 4.3 Dialogue sur les arriérés

4.3.1 Actuellement, la discussion sur l'apurement des arriérés est une priorité dans l'agenda de réengagement de la Banque. Le Gouvernement a indiqué à plusieurs occasions son engagement à régler les arriérés dus par le Soudan à la Banque avec ses ressources propres. Cette position a été confirmée officiellement en Octobre 2010. Dans le cadre des Assemblées annuelles de printemps 2010 du FMI et de la Banque mondiale, la Banque a eu des discussions avec les Autorités soudanaises au plan bilatéral et à la Table ronde des partenaires au développement sur le Soudan organisée le 9 octobre 2010 à Washington.

4.3.2 Il a été convenu que la Banque travaillera de concert avec les Institutions de Bretton Woods (IBW). L'objectif vise à s'assurer que le règlement des arriérés dus à la Banque est traité dans un processus de réengagement coordonné au plan international dans un cadre plus global de l'éligibilité du Soudan à l'Initiative PPTE/IAMD. Cette approche pourrait faciliter ainsi l'accès du Soudan à divers instruments et opportunités de financement, en vue de faire face aux défis majeurs de développement. La Banque poursuivra le dialogue et engagera les discussions techniques avec le Gouvernement en coordination avec les IBW. La Banque participera activement aux grandes conférences internationales ainsi qu'aux séminaires et ateliers sur le problème de la dette du Soudan et des défis de développement.

### 4.4 Dialogue sur l'évolution politique et économique

4.4.1 Les liens historiques du Soudan avec la Banque et son importance géopolitique constituent des raisons légitimes pour le suivi de l'évolution politique et économique, qui ouvrira la voie à une reprise des opérations normales en matière de financement du développement. La Banque collaborera

<sup>20</sup> La Banque utilise la définition du Groupe de travail des Banques multilatérales de développement pour classer les pays comme étant fragiles. Sous cette définition, un pays est classé comme étant fragile lorsque sa note harmonisée Banque mondiale-BAD lors de l'Évaluation politique et institutionnelle du pays (EPIP) est inférieure ou égale à 3,2 et/ou lorsqu'il a accueilli une mission onusienne ou régionale de maintien ou de consolidation de la paix au cours des trois années passées.

<sup>21</sup> Directives opérationnelles du Pilier III de la FEF approuvées en juillet 2010.

<sup>22</sup> Le Soudan figurait sur la liste des pays qui pourraient bénéficier de la réduction de la dette dans le cadre de l'initiative PPTE renforcée. La Banque mondiale envisage des études techniques sur l'éligibilité du Soudan à la réduction de la dette au titre de l'initiative PPTE sur la base de son niveau d'endettement à fin décembre 2009 et des critères liés aux recettes. La Banque assurera la coordination avec les Institutions de Bretton Woods en ce qui concerne l'initiative PPTE/IMAD et examinera aussi l'éligibilité du Soudan aux Piliers I et II de la FEF. Les questions préliminaires d'éligibilité du Soudan aux piliers I et II de la FEF sont discutées, à titre indicatif, en annexe V.

avec la communauté internationale dans le suivi des progrès en matière de paix et de réconciliation, en particulier la mise en œuvre de l'AGP et des accords connexes.

4.4.2 Le partenariat de la Banque avec d'autres bailleurs en matière de coordination de l'aide et de mobilisation des ressources lui permettra d'établir de nouvelles modalités visant à renforcer la collaboration et le cadre de mise en œuvre de ses priorités opérationnelles.

4.4.3 En raison de la nécessité de faire face aux défis économiques et à la pauvreté endémique dans le Sud, la Banque sera étroitement impliquée au dialogue politique avec le GoSS, en vue d'explorer les opportunités d'appui technique au niveau des besoins urgents. L'accent sera mis sur les réformes visant le renforcement de la gouvernance pour parvenir à la viabilité budgétaire.

## **4.5 Production du savoir**

4.5.1 La Banque a récemment préparé un Document de travail intitulé, « Réengagement au Soudan – Leçons apprises dans les pays sortant d'un conflit ». En considérant des scénarii alternatifs, l'étude soulève des questions clés qui devront attirer l'attention pour faciliter le processus de règlement des arriérés et de la dette extérieure du Soudan. L'étude préconise pour le Soudan une approche coordonnée pour régler le problème des arriérés. La Banque envisage d'approfondir les travaux d'analyse d'envergure sur les questions stratégiques qui orienteront le dialogue de la Banque et sa stratégie de réengagement au Soudan.<sup>23</sup> Les possibilités d'accès aux fonds fiduciaires bilatéraux existants pour soutenir ces travaux seront examinées (en coordination avec les autres partenaires). L'implication des parties prenantes dans les questions économiques et sociales sera capitale, à travers notamment des discussions au sein de groupes thématiques ciblés, des séminaires, des ateliers, des campagnes de communication et des enquêtes d'opinion.

4.5.2 La Banque apportera une assistance dans la préparation des politiques et stratégies sectorielles envisagées en mettant à profit les évaluations précédentes, y compris des études réalisées par d'autres partenaires au développement. Sur la base des données des enquêtes auprès des ménages qui viennent de s'achever, la Banque a identifié des EES potentielles, portant notamment sur la cartographie de la pauvreté, les inégalités fondées sur le genre et l'autonomisation des femmes, la vulnérabilité des ménages aux chocs, l'analyse de l'impact des mesures de politiques en faveur des pauvres, les questions liées au marché du travail et à l'emploi, l'éducation et la santé. La Banque collaborera avec les autres partenaires au développement. Les discussions, déjà été initiées avec la Banque mondiale, seront élargies aux autres partenaires.

## **4.6 Appui au renforcement des capacités et à l'aide d'urgence**

4.6.1 Le renforcement des capacités des administrations locales dans la planification, la formulation et la mise en œuvre des politiques est l'un des principaux domaines d'intérêt de la Banque. La Banque poursuivra la mise en œuvre des opérations de renforcement des capacités en cours (PRCI-RPBG et Appui au titre du Pilier III de la FEF). En outre, la Banque collaborera avec les Autorités pour définir un cadre de renforcement des capacités, en coordination avec d'autres partenaires au développement. Les principaux domaines de concentration viseront la gestion des finances publiques, la planification, le suivi-évaluation des politiques de développement. Il sera indispensable d'accroître l'appui au renforcement des capacités au Sud Soudan, en vue de constituer une masse critique d'experts pour bâtir et gérer une économie fragile. L'accent sera mis sur la gestion des finances publiques et les questions fiduciaires, en cohérence avec les sept fonctions clés en matière de gouvernance (cf. paragraphe 3.5).

---

<sup>23</sup> A titre d'exemple, la croissance, la diversification et les mutations économiques, les politiques et institutions de gouvernance, la soutenabilité fiscale et de la dette, le développement des infrastructures, le secteur privé, les inégalités et la pauvreté, et le développement des ressources humaines.

4.6.2 En raison de l'importance de la prise en compte de la problématique de l'accès à l'eau dans le processus de paix au Darfour, la Banque explorera la possibilité d'accroître les capacités dans le secteur de l'eau. Cet appui viserait à soutenir les autres efforts en cours pour garantir durablement la paix et le développement.

4.6.3 En matière d'aide d'urgence, la Banque fera le suivi rapproché des activités de l'Aide humanitaire aux victimes des inondations de l'Etat de Khartoum, approuvées en juin 2010. Deux principales activités sont couvertes : (i) le rachat des fournitures et équipements scolaires; et (ii) la restauration urgente de l'infrastructure scolaire et la réparation des installations, notamment dans le domaine de l'assainissement.

#### 4.7 Suivi et étapes futures

4.7.1 Les éléments clés de la stratégie de la Banque et des actions prévues ainsi que les indicateurs de performance correspondants sont résumés dans le Cadre des activités axé sur les résultats. La Banque assurera le suivi de la performance du pays en collaboration avec d'autres partenaires au développement, notamment à travers la revue régulière de la situation économique et politique du pays avec le concours du Bureau national de la Banque (SDFO).

4.7.2 Une évaluation complète des besoins sera effectuée d'ici mi-2011, en collaboration avec les autres partenaires. La Banque établira un cadre pour ses interventions futures au Soudan. Une feuille de route relative au réengagement de la Banque avec le Soudan sera établie, y compris l'identification des réformes appropriées à mettre en œuvre, les questions d'apurement des arriérés et d'allègement de la dette extérieure, notamment dans le cadre de l'initiative PPTE. Cette feuille de route sera adoptée de concert avec le Gouvernement et améliorée dans le cadre du Document de dialogue pays ou de tout autre document stratégique ou de programmation pertinent, qui devra être élaboré en principe en 2011.

4.7.3 SDFO se concertera régulièrement avec les autorités officielles au sujet de l'évolution du dialogue sur les arriérés, du suivi des accords y relatifs, ainsi que des initiatives spécifiques qui pourraient nécessiter un appui proactif de la Banque.

#### 4.8 Risques et mesures d'atténuation

Les principaux risques ci-après ont été identifiés:

- i. **Risque 1 : Incertitudes liées aux résultats du referendum de 2011** : Cela pourrait potentiellement entraîner une instabilité politique, une guerre civile et un conflit généralisé. Cette situation aurait des conséquences néfastes sur toute la Corne de l'Afrique, le Kenya, l'Ouganda et l'Est de la RDC, notamment les migrations et déplacements forcés, les crises humanitaires, les groupes et milices armés transfrontaliers et l'insécurité alimentaire. Cela pourrait aussi menacer les accords internationaux régissant l'utilisation des eaux du Nil, les deux-tiers étant situées à l'intérieur des frontières du Soudan. **Mesures** : Ce risque peut être atténué par la poursuite des efforts dans le cadre des mécanismes de paix et de médiation actuels, à travers l'Architecture de paix et de sécurité de l'UA/Nations Unies et des organisations sous-régionales africaines ;
- ii. **Risque 2 : Menaces potentielles à la stabilité macroéconomique** : Au regard du caractère insoutenable de la dette extérieure du Soudan, un appui insuffisant de la communauté internationale pourrait entraîner le Soudan à contracter des prêts non-concessionnels, ce qui annihilerait tous les progrès notables enregistrés au cours de la dernière décennie en matière de réformes. **Mesures** : L'appui coordonné de la communauté internationale et la participation active attendue de la Banque dans ce processus contribueraient à atténuer ce risque. La mise en œuvre des dispositions finales de l'APG contribuerait aussi à faciliter ce processus ; et,

- iii. **Risque 3 : Insuffisance des capacités humaines et institutionnelles** : L'incapacité à faire urgemment face aux immenses disparités régionales en matière de capacités pourrait retarder davantage le processus de consolidation de la paix et de reconstruction, une fois que les questions politiques et sécuritaires plus immédiates auraient été résolues. **Mesures** : Les bailleurs, y compris la Banque, doivent soutenir leurs engagements pour appuyer les sept priorités clés en matière de gouvernance.

## 5. CONCLUSIONS ET RECOMMANDATIONS

### 5.1 Conclusions

Le Soudan a connu des guerres civiles dévastatrices notamment induites par une pauvreté généralisée, des inégalités et disparités régionales, ainsi que la lutte pour les ressources naturelles rares. La stabilité macroéconomique actuelle et la réussite dans la mise en œuvre des dispositions finales de l'APG pourraient contribuer à instaurer un nouvel ordre politique stable et créer des conditions très propices au réengagement total avec la communauté internationale. Le Soudan se trouve actuellement dans une phase critique de son histoire, à savoir la transition d'une situation de conflit pour s'acheminer vers la reconstruction et le développement économique. Quel que soit l'issue du referendum, les prochains mois auront des implications historiques pour le futur du Soudan. En plus de la question Nord-Sud Soudan, plusieurs autres défis existent, y compris le Darfour et les Etats frontaliers. La Banque doit se positionner pour jouer un rôle majeur dans ses domaines clés d'avantage comparatif. L'implication active de la Banque dans le suivi de la situation, le dialogue, la production de la connaissance et le renforcement des capacités jouera un rôle critique et opportun dans le processus de réengagement coordonné au Soudan.

### 5.2 Recommandations

5.2.1 Dans la phase finale de mise en œuvre de l'APG, la stratégie de réengagement de la Banque au Soudan doit être axée sur le dialogue sur l'apurement des arriérés et le problème de la dette extérieure, le renforcement des capacités, l'assistance technique et l'appui au travail analytique et de production de la connaissance, notamment à travers les ressources du Pilier III de la FEF et tout autre instrument de la Banque non affecté par la situation des arriérés.

5.2.2 Les Conseils d'administration sont invités à approuver l'éligibilité du Soudan pour l'accès continue aux ressources du Pilier III de la Facilité pour les Etats Fragiles, conformément aux politiques et directives existantes.

# ANNEXES

## SOUDAN – CARACTERISTIQUES PRINCIPALES DE L'ACCORD DE PAIX GLOBAL (APG)

**Caractéristiques principales de l'Accord de Paix Global (APG), 9 Janvier 2005**

L'APG est un ensemble complexe et détaillé d'arrangements et d'actions soutenu par plusieurs commissions (ex : la Commission Nationale Pétrolière – NCP, la Commission d'allocation et de suivi fiscal et financier – FFAMC, etc.). Les caractéristiques principales de l'APG sont les suivantes :

**L'Accord de Partage du Pouvoir** pourvoit le Sud du Soudan d'un gouvernement largement autonome ainsi que d'une participation dans le Gouvernement d'Union nationale en vue de rendre l'unité du pays attractive à la population soudanaise du Sud du pays avant qu'ils ne se décident dans six ans sur le vote pour l'unité avec le nord ou pour l'indépendance. L'accord jette les bases d'une participation plus accrue dans le gouvernement et la fonction publique, la restructuration des institutions nationales clés (ex : le système judiciaire), et d'une nouvelle constitution nationale. Il reconnaît aussi aux soudanais le droit d'élire leurs représentants au cours d'élections intermédiaires libres et équitables pour tous les niveaux de gouvernement, fait valoir les libertés et les droits de l'homme internationalement reconnus, et inclus un engagement sur une liste de droits et libertés de base relatifs à l'expression, la religion et l'association.

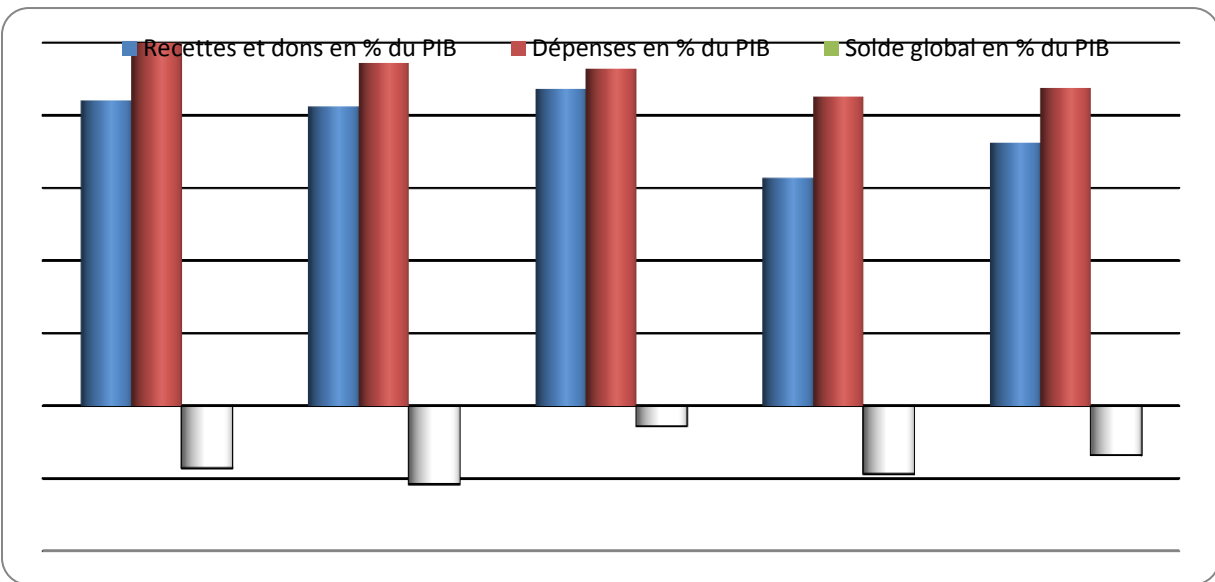
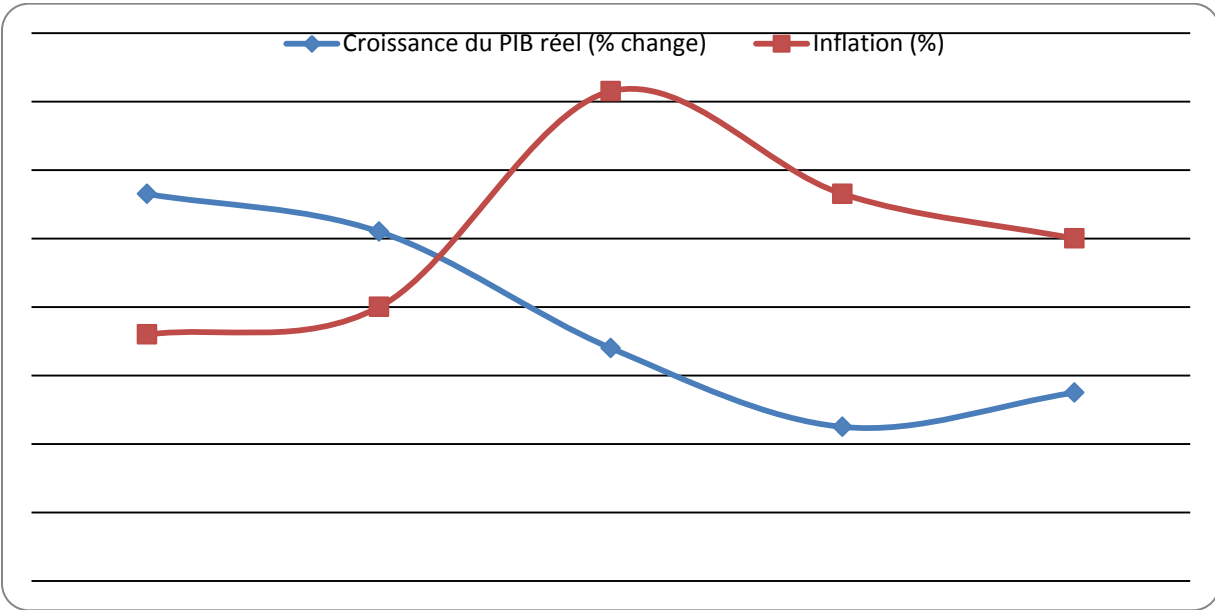
**L'Accord de Partage des Richesses** établit un cadre pour l'allocation des ressources et une décentralisation durable dans lequel le critère principal pour la priorisation de l'allocation des revenus publiques repose sur la comparaison du statut « sous-développement » et du statut « affecté par la guerre ». L'accord assigne une part des revenus issus du pétrole au Sud ainsi que : le droit de collecter des ressources domestiques additionnelles, de faire appel à l'assistance extérieure, et le droit de disposer de son propre système bancaire à l'intérieur du cadre défini par la Banque Centrale du Soudan.

*Selon l'Accord de partage des Richesses, cinquante pourcent des revenus pétroliers net dérivés de la production des puits pétroliers du Sud du Soudan, après le paiement dû au Compte de Stabilisation des Revenus Pétroliers et aux états producteurs dans le Sud du Soudan, iront au Gouvernement du Sud- Soudan (GoSS) et les cinquante pourcent restants iront au Gouvernement d'Union Nationale et aux états du Nord du Soudan. Comme prévu dans l'Accord de Partage des Richesses, la nouvelle monnaie nationale, la Livre soudanaise, a été officiellement émise à Juba le 9 Janvier 2007. En Juillet 2007, la Livre soudanaise avait remplacé le Dinar en tant que monnaie d'échange du pays.*

**La Protocole de Sécurité** expose les grandes lignes d'une approche basée sur la collaboration pour les questions de sécurité en établissant deux forces armées et des unités d'intégration communes qui deviendront le noyau d'une future armée nationale permettant ainsi aux parties de graduellement réduire leurs forces armées et autorisant le GoSS à mobiliser des ressources pour le SPLA.

Les facteurs spécifiques qui ont précipités le conflit dans les régions **Abyei, Montagnes Nuba/le Sud Kordofan et Blue Nile** (aussi appelées les Trois zones) sont reconnus et ont fait l'objet de clauses spéciales de partage de pouvoir et de richesses sur lesquelles les parties se sont entendues. Cela inclut l'établissement de Commissions étatiques des terres, des aménagements spéciaux pour l'éducation et la sécurité, le droit de solliciter des ressources extérieures, le droit des populations locales aux consultations générales, et un statut administratif unique pour Abyei qui inclut un référendum pour statuer sur son intégration au Nord ou au Sud.

SOUDAN – QUELQUES INDICATEURS MACROECONOMIQUES, 2001 - 2010



Source: Autorités soudanaises et estimations faites par le personnel

## ANNEXE III

## OPERATIONS DE REECHELONNEMENT ET INDICATEURS DE SOUTENABILITE DE LA DETTE

Annexe II Opérations de rééchelonnement de la dette et Indicateurs de soutenabilité de la dette										
Précédentes opérations de rééchelonnement de la dette										
	Date	Créancier	Nombre de créanciers participants	Montant consolidé (millions \$ EU)	Années d'échéance					
Soudan I	nov-79	Club de Paris	11	487	10					
Soudan II	mars-82	Club de Paris	13	203	10					
Soudan III	févr-83	Club de Paris	15	518	16					
Soudan IV	mai-84	Club de Paris	15	249	16					
Source: Michael G. Kuhn, Jorge P. Guzman										
Composition de la dette extérieure (en % du Total)										
			2001	2002	2003	2004	2005	2006	2007	2008
Total de la dette extérieure publique et publiquement garantie (milliards de \$ EU)			20,8	23,6	25,7	26,8	27,7	28,5	31,9	34
Créanciers multilatéraux			18,8%	17,4%	17,1%	17,2%	16,2%	16,8%	16,0%	16,8%
Créanciers du Club de Paris			36,1%	36,9%	33,5%	34,0%	35,0%	35,4%	36,4%	36,2%
Créanciers non membres du Club de Paris			29,3%	30,1%	33,1%	32,5%	30,7%	32,3%	32,3%	31,8%
Banques commerciales			12,0%	12,3%	13,2%	13,1%	12,6%	12,6%	12,2%	12,4%
Fournisseurs			3,8%	3,8%	3,1%	3,0%	2,9%	2,8%	3,1%	2,9%
Source: Banque centrale du Soudan et estimations faites par le personnel										
Indicateurs d'analyse de la soutenabilité de la dette										
			Seuils	2004	2005	2006	2007	2008	2009	2010
Dette/ XGS			150	914	560	499	343	264	572	416
Dette/ Recettes publiques			250	670	540	406	333	269	482	431
Recettes publiques/PIB			15	21	19	22	21	22	16	17
XGS/PIB			30	20	18	16	20	22	12	15
Dette/PIB			80	137	102	78	68	59	71	63
Source: Banque centrale du Soudan et estimations faites par le personnel										

## RELATIONS AVEC LES INSTITUTIONS DE BRETTON WOODS

Donateur	Activités
<b>FMI</b>	<p>Le <b>FMI</b> joue un rôle multidimensionnel au Soudan depuis le milieu des années 1990. Il a donné des conseils en matière de politiques, généralement dans le cadre des programmes de référence successifs, en vue de rétablir la stabilité macroéconomique et la croissance soutenue ; il a offert l'assistance technique et la formation à grande échelle pour consolider les institutions et promouvoir le renforcement des capacités ; de plus, il a collaboré avec les donateurs pour identifier les besoins en matière de développement et essayer d'obtenir une aide financière associée. Les programmes de référence visaient essentiellement la fourniture d'une assistance technique étendue pour renforcer la politique budgétaire et élargir l'assiette fiscale, améliorer le contrôle des dépenses, adopter les réformes du secteur bancaire, améliorer la transparence et libéraliser le régime des changes. Le nouveau programme de référence du FMI (juillet 2009 – décembre 2010) a été approuvé en juillet 2009.</p>
<b>Banque mondiale</b>	<p>La <b>Banque mondiale</b> a lancé les activités hors prêt pour renforcer les capacités dans des domaines relatifs à l'analyse, la conception et la réforme des politiques. Par ailleurs, elle conseille également le GoS sur les réformes agricoles et appuie la prestation des services sociaux dans le cadre du programme des montagnes Nuba. Elle a également mis à disposition des personnes ressources pour des débats autour du partage des richesses dans le cadre du processus de paix, et elle vient juste d'achever la préparation d'un Mémoire économique pays qui retrace les développements économiques et sociaux récents. Les arriérés dus par le pays à la Banque mondiale s'élèvent actuellement à 600 millions de dollars EU. Compte tenu du caractère politique de la question des arriérés, la Banque a pris une décision politique consistant à axer davantage ses efforts sur le renforcement de la connaissance du pays à travers le Mémoire économique pays, la RDP II, l'évaluation du climat des investissements, la note d'orientation sur le secteur financier, l'appui à la Banque centrale du Soudan, la revue du code des normes comptables, l'évaluation fiduciaire intégrée pour le Sud Soudan (CIFA), l'Accord cadre commun (CFA), le suivi des dépenses publiques, le projet du secteur financier, le projet de micro-finance, les barrières administratives, le programme de réformes, etc.</p> <p>La Banque Mondiale gère également le Fonds fiduciaire multi-donateurs-national et le Fonds fiduciaire multi-donateurs-Sud-Soudan, d'une valeur de plusieurs millions de dollars. Compte tenu de l'appui accordé par la Banque à travers la FEF aux séminaires sur la croissance et à l'analyse de la croissance faite par la Banque mondiale sur la croissance dans le CEM, la Banque mondiale a émis le vœu que l'impulsion donnée par ces initiatives soit maintenue, et elle a exhorté la BAD à coopérer avec les donateurs intéressés en matière de croissance (Equipe mixte des donateurs, Nations Unies, USAID, Banque Mondiale) pour aider le Sud-Soudan ainsi que les Etats à élaborer une stratégie de croissance nationale. Le CEM a également souligné la nécessité d'entreprendre une Revue du secteur agricole dans le Sud.</p>

## ELIGIBILITE DU SOUDAN AU PILLIER FEF I ET II : EVALUATION PRELIMINAIRE

### Critères d'Eligibilité

*Pilier I – Guichet d'Appui Supplémentaire : (i) engagement à consolider la paix et la sécurité; (ii) besoins sociaux et économiques non satisfaits; (iii) amélioration des conditions macroéconomique et poursuite d'une politique de dette saine; (iv) gestion financière saine; et (v) transparence de la comptabilité publique. .*

*Pilier II – Guichet d'Apurement des Arriérés: Tous les critères cites ci-dessus plus (i) respect du statut du Groupe de la Banque de crédeur préféré; et (ii) éligibilité pour l'allègement de dette PPTE, mais n'ayant pas encore atteint le point de décision de l'initiative.*

<b>I. Premier Niveau des Critères</b>	
<b>Engagement à Consolider la Paix et la Sécurité</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un <b>Accord de Paix Global (APG)</b> a été signé en Janvier 2005 par le NCP and SPLM, les principaux partis politiques du Nord et du Sud, respectivement pour une période de six ans.</li> <li>• Le <b>Gouvernement d'Union Nationale (GoNU)</b> et le <b>Gouvernement du Sud-Soudan (GoSS)</b> ont été créés en 2005 en vue de former un système de confédération pour gouverner sous le principe '<b>un pays, deux systèmes</b>' acceptable par la communauté internationale.</li> <li>• Les première <b>Elections Présidentielles et Parlementaires</b> ont été tenues du 11 au 13 avril 2010.</li> <li>• La <b>Situation sécuritaire</b>, particulièrement dans les états du Sud, reste inquiétante car les affrontements entre tribus persistent causant des pertes humaines supplémentaires.</li> </ul>
<b>Besoins sociaux et économiques non satisfaits</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le revenu par tête a considérablement augmenté depuis 1999 pour atteindre plus de mille dollars tiré par l'augmentation de la production pétrolière. Cependant, la pauvreté reste étendue et profonde, en outre les inégalités semblent augmenter.</li> <li>• De larges écarts de développement existent entre le Nord et le Sud, avec des situations régionales fragiles le long des états frontières tels que le Sud Kordofan, Blue Nile, Abyei and Red Sea.</li> <li>• Il est peu probable que le pays atteigne la plupart des OMD.</li> <li>• Selon le Rapport 2009 du Développement Humain, le Soudan se classe parmi les pays ayant un IDH moyen avec la 150ième position sur les 182 pays étudiés, ce qui ne le situe pas dans le dernier quintile.</li> </ul>
<b>II. Deuxième Niveau des Critères</b>	
<b>Amélioration des conditions macroéconomiques et poursuite d'une politique de dette saine</b>	Au cours des dix dernières années, le pays a mis en place avec succès les politiques prévues sous les successifs programmes de suivi (SMP) du FMI (actuellement le huitième SMP est en cours). Le Soudan a fait énormément d'efforts pour se conformer aux conditions des SMP au niveau des politiques et du remboursement de la dette sur plusieurs années.
<b>Gestion financière saine</b>	Le Soudan est un état décentralisé avec quatre niveau de gouvernement; le niveau national (GoNU), le GoSS, le niveau régional avec les états et le niveau local. La plupart des états sont face à de sérieux problèmes de gestion des finances publiques, caractérisés par un faible système de comptabilité financière et de suivi, d'inefficaces contrôles des engagements et un manque de transparence. Ce problème est aggravé par une structure de gouvernance complexe caractérisée par une faible coordination inter-ministerielle et inter-gouvernementale.
<b>Transparence de la comptabilité publique</b>	Bien qu'il y ait eu des progrès, le niveau de transparence reste faible.
<b>III. Eligibilité au Guichet d'Apurement des Arriérés</b>	
<b>Qualification pour l'allègement de dette sous l'initiative PPTE</b>	Le Soudan est potentiellement éligible à l'allègement de dette sous l'initiative PPTE et figure parmi les quatre pays étant au point préliminaire de décision.
<b>Arrangement coordonné avec les institutions de BW.</b>	Actuellement, le Soudan gère individuellement ses crédeurs en remboursant des arriérés, rééchelonnant ses dettes avec certains mais ne remboursant pas d'autres. Le montant remboursé au FMI est excessivement disproportionné au regard des paiements irréguliers effectués à la Banque Mondiale et à la Banque Africaine de Développement.
<b>Effort maximal pour rembourser les arriérés dus au Groupe de la Banque</b>	Le Soudan n'a pas remboursé de manière régulière la Banque et a remboursé le FMI au-delà de ce qui était requis pour la stabilisation de ses arriérés.

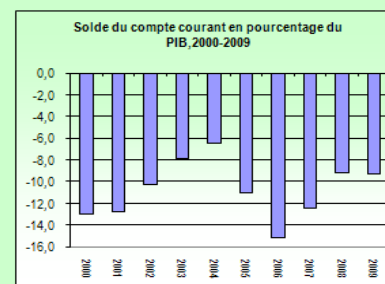
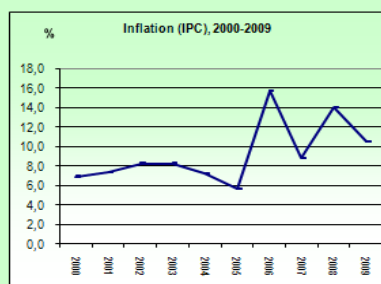
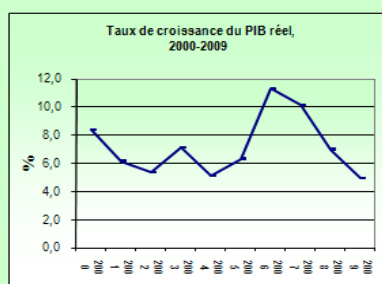
SUDAN: CARTE ADMINISTRATIVE



## SOUDAN – INDICATEURS MACROECONOMIQUES CHOISIS

**Soudan**  
Principaux indicateurs macroéconomiques

Indicateurs	Unité	2000	2004	2005	2006	2007	2008	2009 (e)
<b>Comptes nationaux</b>								
RNB aux prix courants du marché	Million \$ E.U.	11 075	18 511	22 946	29 250	36 703	46 520	...
RNB par habitant	\$ E.U.	320	490	590	740	910	1 130	...
PIB au prix courants	Million \$ E.U.	12 367,1	21 509,6	27 797,5	36 409,9	46 531,3	58 028,7	54 707,5
PIB aux prix constants de 2000	Million \$ E.U.	12 367,1	15 579,7	16 565,7	18 435,8	20 309,4	21 731,1	22 802,2
Croissance du PIB en termes réels	%	8,4	5,1	6,3	11,3	10,2	7,0	4,9
Croissance du PIB par habitant en termes	%	6,0	3,0	4,2	8,9	7,8	4,7	2,7
Investissement intérieur brut	% du PIB	18,3	22,5	24,0	25,1	26,5	22,7	22,8
Investissement public	% du PIB	2,3	5,0	5,8	6,7	9,5	6,5	6,0
Investissement privé	% du PIB	16,0	17,5	18,2	18,4	17,0	16,2	16,8
Epargne nationale	% du PIB	9,9	16,0	13,0	9,9	14,0	13,7	10,2
<b>Prix et Monnaie</b>								
Inflation (IPC)	%	6,9	7,3	5,6	15,7	8,8	14,0	10,5
Taux de change (moyenne annuelle)	monnaie locale / \$ E.U.	2,6	2,6	2,4	2,2	2,0	2,1	2,3
Masse monétaire, variations annuelles (lv)	%	36,9	30,8	43,5	29,7	10,3	16,3	10,5
Vitesse de circulation de la monnaie (PIB)	%	10,9	17,2	20,7	22,6	21,0	18,9	19,8
<b>Finances publiques</b>								
Recettes totales et dons	% du PIB	10,3	19,8	22,0	21,0	20,6	21,8	18,1
Dépenses totales et prêts nets	% du PIB	11,0	18,2	25,1	25,6	26,0	23,2	21,8
Déficit (-) / Excédent global (+)	% du PIB	-0,7	1,5	-3,1	-4,6	-5,4	-1,4	-3,7
<b>Secteur extérieur</b>								
Variation en volume des exportations (ma)	%	94,0	10,3	-3,5	9,5	44,2	0,3	-3,7
Variation en volume des importations (ma)	%	13,0	28,1	58,1	12,8	-2,0	2,3	-16,5
Variation des termes de l'échange	%	27,8	20,4	27,6	2,8	-4,2	20,6	-30,7
Solde des comptes courants	Million \$ E.U.	-1 601,6	-1 397,8	-3 080,3	-5 541,4	-5 812,2	-5 301,2	-5 055,7
Solde des comptes courants	% du PIB	-13,0	-6,5	-11,1	-15,2	-12,5	-9,1	-9,2
Réserves internationales	mois d'importations	0,6	2,2	2,0	1,3	0,9	0,9	1,0
<b>Dettes et flux financiers</b>								
Service de la dette	% des exportations	4,5	8,1	5,7	5,1	1,9	2,5	6,5
Dettes extérieures totales	% du PIB	153,6	116,7	97,2	78,1	68,5	58,0	67,1
Flux financiers nets totaux	Million \$ E.U.	315,4	1 013,7	1 847,4	2 115,2	2 144,9	2 404,3	...
Aide publique au développement nette	Million \$ E.U.	220,4	991,9	1 823,2	2 044,1	2 111,5	2 383,6	...
Investissements nets directs en prov. de l'é	Million \$ E.U.	392,2	1 511,1	2 304,6	3 541,4	2 436,3	2 600,5	...



Source : Département de la statistique de la BAD; FMI: Perspectives de l'économie mondiale, Septembre 2009 et Statistiques financières internationales, février 2010; Département de la statistique : Development Data Platform (base de donnée), mars 2010; OCDE, Division des systèmes statistiques.

Notes: ... Données non disponibles

Dernière mise à jour : mai 2010